



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 septembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. Michel ROTGER
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Anne DILLENSEGER	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	ARCHEREY	M. Jean-Claude GIRARD
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Yves BERTELOOT	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Patrick MOREAU	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CAMBILLARD.
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Pierre LAMBOROT	
M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT	

Membres absents :

M. Philippe GUYARD	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEPLACEMENTS

Dijon - 19 avenue de Langres - Acquisition d'un immeuble

La Société Civile Immobilière APS est propriétaire d'une maison de trois niveaux située 19 avenue de Langres, cadastrée section AP n°229, représentant le lot n°2 de la copropriété horizontale.

Ce bien est grevé de la servitude d'emplacement réservé n°141 du Plan Local d'Urbanisme, destinée à l'élargissement de la voie et qui permettra la réalisation de la future ligne de tramway.

Cet immeuble est constitué de cinq appartements (1 T5 duplex, 3 T2 et 1 studio), dont trois libres d'occupation.

Il est ainsi proposé d'acquérir ce bien, d'une surface habitable totale d'environ 291 m², moyennant l'indemnité globale de six cent quarante-et-un mille deux cent euros (641 200 €), indemnité de emploi comprise, lequel prix est conforme à l'évaluation de France Domaine. Il est également proposé la prise en charge des diagnostics obligatoires, à concurrence d'un montant global et forfaitaire de deux mille quatre cent euros TTC (2 400 € TTC).

Vu l'avis de la Commission.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'acquérir** sur la SCI APS, la maison sur trois niveaux sise 19 avenue de Langres à Dijon, cadastrée section AP n°229, comprenant cinq logements dont deux cédés occupés, représentant le lot n°2 de la copropriété horizontale ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant un montant total de 643 600 € ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

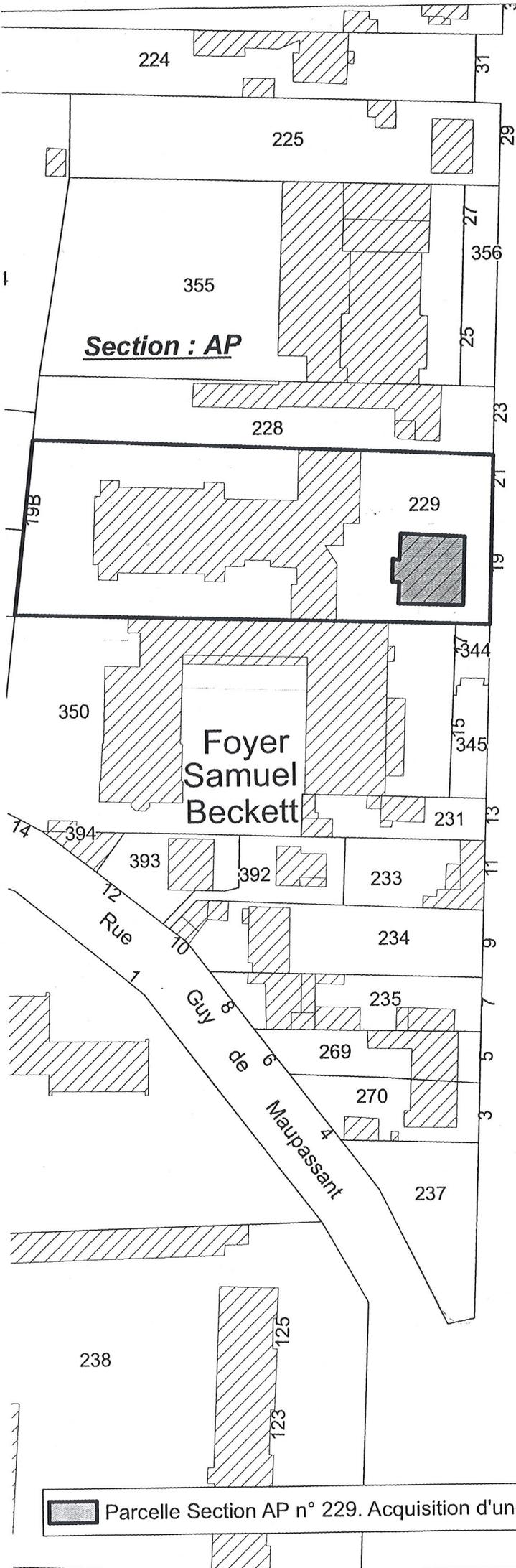
Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

Convocation envoyée le 10 septembre 2009
Publié le 18 SEP. 2009
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

18 SEP. 2009





Section : AP

Foyer Samuel Beckett

 Parcelle Section AP n° 229. Acquisition d'une maison (Lot 2)

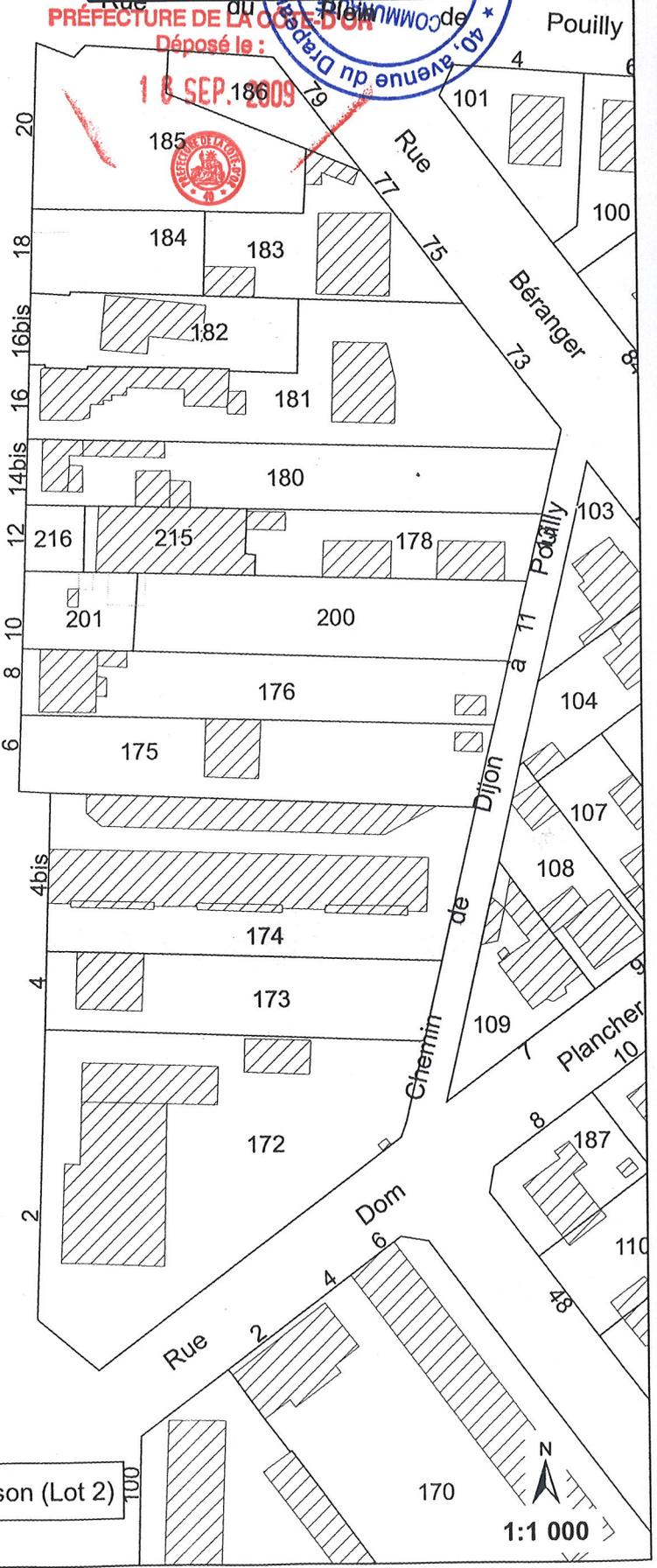
Langres
de
Avenue

Vu pour être annexé à la délibération n° 18
du Conseil de Communauté du 17 septembre 2009
Dijon, le 236
Pour le Président,
Le Vice-Président

18 SEP. 2009

PRÉFECTURE DE LA COSE-D'OR
Déposé le :
18 SEP. 2009

1076 DIJON
COMMUNAUTÉ DE
LA COSE-D'OR
DÉPARTEMENT DE
LA COSE-D'OR



1:1 000